



ARTICLE 1 : Préambule

L'Association Marathon de La Rochelle Serge Vigot organise le 6 avril 2025 à Châtelailon-Plage un Ekiden, marathon en relais par équipe de 6 coureurs, et Half Ekiden, 20 km en relais par équipe de 3 coureurs.

ARTICLE 2 : Participants

Les entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, les collectivités, les organismes publics et les clubs d'entreprises ont la possibilité de participer à un challenge entreprises.

Ce challenge ne concerne pas les clubs sportifs.

ARTICLE 3 : L'épreuve

Ce challenge ne concerne que l'Ekiden de Châtelailon-Plage, il ne concerne pas le relais 20km. (Half Ekiden)

ARTICLE 4 : Classements

Un classement spécifique sera extrait du classement de l'Ekiden. Toutefois les équipes du challenge entreprises seront aussi classées dans le classement de l'Ekiden.

ARTICLE 5 : Réglementation

La réglementation générale, technique, sportive, sécuritaire spécifiée dans le document règlement Ekiden 2025 est directement applicable au challenge entreprises.

ARTICLE 6 : Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription par équipe est fixé à : 120 euros TTC (100 euros HT) par équipe pour les structures assujetties à la TVA (20%) et 100 euros par équipe pour les structures non assujetties à la TVA.

ARTICLE 7 : Pack Challenge

Un Pack Challenge sera remis lors du retrait des dossards le samedi 5 avril 2025 entre 14h00 et 18h00 et le dimanche 6 avril 2025 entre 07h00 et 08h45 dans le gymnase du complexe sportif de Châtelailon-Plage (allée du stade)
Le pack comprend : 6 dossards par équipe + 1 porte dossard chronométrage par équipe + 6 tee-shirts personnalisés avec nom de l'équipe dans le dos + des cadeaux surprises + 1 diplôme pour l'équipe à télécharger sur notre site internet.

ARTICLE 8 : Limitation des équipes

Le nombre d'équipes du Challenge Entreprises n'est pas limité mais sera inclus dans le nombre d'équipe globale de l'Ekiden, soit 300 équipes.

ARTICLE 9 : Remise des récompenses

La remise des récompenses du challenge entreprises aura lieu à partir de 13h30, place Jean Moulin, le dimanche 6 avril 2025. Le classement s'effectuera au temps réel (chronométrage à partir du passage sur la ligne de départ). La 1^{ère} équipe hommes toutes catégories, la 1^{ère} équipe femmes toutes catégories, la 1^{ère} équipe mixte toutes catégories du classement scratch seront appelées à monter sur le podium pour recevoir un trophée.

ARTICLE 10 : Cumul des podiums

Une équipe du challenge entreprises peut cumuler les podiums du challenge entreprises et du classement Ekiden si son classement le permet.

